Conducteur d'Engins de Manutention (F/H)

CONTRAT SAISONNIER

A COMPTER D'AVRIL 2020 – ⓘ 5 à 8 MOIS

St Rémy sur Bussy (51) - Recy (51) – Pontfaverger (51) – Pauvres (08)

Le premier maillon qui permet à la chaine de fabrication de fonctionner dans les cadences et les standards de qualité attendus c'est vous ! En votre qualité de Conducteur d'Engins de Manutention, non seulement vous orchestrez l'enchainement du déchargement des bennes de Luzerne sur le « carreau », mais vous êtes également maître de l'organisation de la zone de stockage des matières premières. Et des camions, il peut en arriver beaucoup en même temps … Bien entendu, le but est d'alimenter les sécheurs pour permettre à l'usine d'avoir en continue de la matière première à transformer ! C'est là où votre dextérité au maniement d'une chargeuse, votre œil aguerri à apprécier le rythme et la quantité nécessaire pour que l'usine tourne efficacement, ainsi que votre souci à transmettre au poste de pilotage les informations sur la qualité du produit, entrent en jeu.

Vos missions principales

- ✓ Organiser le déchargement des camions sur la plateforme de réception
- ✓ Alimenter les tapis d'alimentation ou les trémies des fours en combustibles
- ✓ Informer le poste de pilotage de l'usine de l'état des tapis de chargement
- ✓ Anticiper et détecter les incidents et anomalies et prendre les mesures adéquates
- ✓ Veiller au respect et à faire respecter les règles de sécurité
- ✓ Au besoin, prêter main forte à l'usine et participer aux opérations de nettoyage lors des arrêts

Nos attentes :

Capacité à agir en autonomie, dextérité, sens de la sécurité et capacité à la faire respecter sont les maitres mots de votre façon d'être. Bien entendu, vous savez rendre compte de votre activité de manière régulière et anticipatrice.

Vous disposez des CACES 3, 4 et 9 ou avez une expérience avérée dans l'utilisation d'engin de manutention

Pour en savoir plus

Le travail s'organise sur des horaires en 3X8 avec des programmations possibles les week-end et les jours fériés.

Votre salaire horaire sera calculé en application de notre convention collective (ccn des coopératives de déshydratation) avec un minimum à 10,23 € de l'heure. A cette rémunération s'ajoutera le paiement des heures supplémentaires, des heures de dimanche et de jours fériés et autres primes. Sans oublier la prime d'intéressement.

Travailler dans le cadre d'un contrat saisonnier, c'est aussi le gage de pouvoir revenir d'année en année si tout se passe bien et ainsi acquérir des droits à la prime d'ancienneté et des droits à un capital retraite …

luzeal

https://www.luzeal.fr

Qui sommes-nous ?

Une coopérative

Une industrie

Une PME

3 mots qui définissent :

- une société attachée à ses valeurs agricoles,
- une entreprise engagée pour fournir des produits de qualité, proposer de la diversité, explorer des nouveautés, en perpétuel recherche d'amélioration et de réponses aux questions énergétiques et environnementales
- un environnement riche de savoir-faire, où l'expression des compétences fait sens.

Entrer chez LUZEAL, c'est rejoindre des équipes fières de ce qu'elles produisent et qui cherchent continuellement à faire avancer les choses.
Si vous aussi vous voulez faire partie de ces équipes, nous vous invitons à nous faire parvenir votre CV accompagné d'un courrier à :
recrutement@luzeal.fr
ou
LUZEAL, service RH 30 route de rethel – 08310 PAUVRES

A bientôt